

# PLH 2025-2030 Atelier 1

Permettre à chacun et à chacune de se loger dans de bonnes conditions

Mardi 28 février 2023



# SOMMAIRE

- 1. Introduction
- 2. Eléments de diagnostic
- 3. Ateliers participatifs:
  - Quelles offres de logements pour les personnes en grande précarité ?
  - La production de logement social dans l'existant : où, quoi, comment ?
  - La diversification des produits logements et les logements intermédiaires : où, quoi, comment ?
  - La sortie des passoires énergétiques des parcs privés et sociaux : comment accélérer les réhabilitations énergétiques ?



## INTRODUCTION

Nicolas BERON-PEREZ, Vice-Président Habitat, Logement et Hébergement



# Les ateliers du PLH 2025-2030 : travail partenarial sur les enjeux métropolitains

1

Permettre à chacun et chacune de se loger dans de bonnes conditions

28 février

PROGRAMME LOCAL DEL MARÍTATI

2025 - 2030

2

Favoriser le bien-vivre dans les quartiers et sur tout le territoire

28 mars

3

Préserver la planète et les ressources, tout en veillant à l'équité sociale

9 mai

4

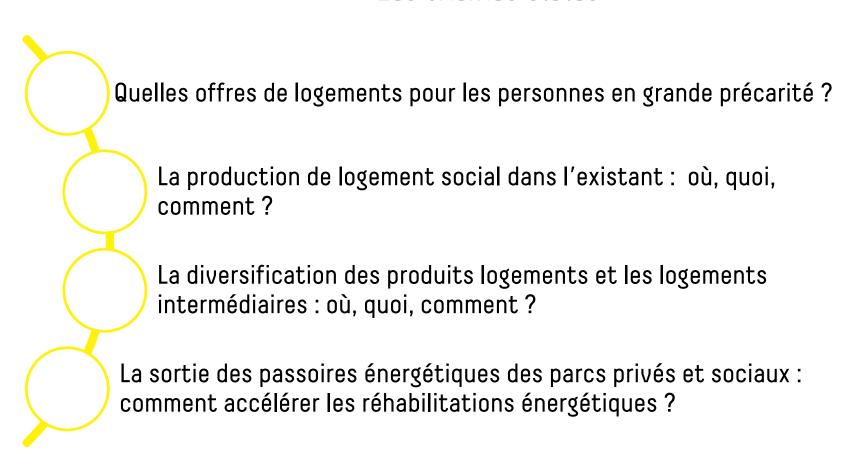
Faire ensemble pour rendre possible : penser la gouvernance

Tout au long de la démarche



# Atelier 1 : Permettre à chacun et chacune de se loger dans de bonnes conditions

#### Les thèmes ciblés







# Eléments de diagnostic



Eléments de diagnostic



# LOGER LES PERSONNES EN GRANDE PRÉCARITÉ

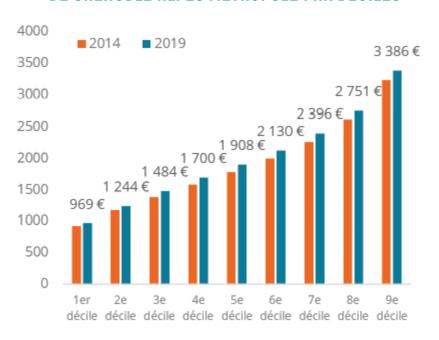


### Les ménages précaires de la métropole

30 000 ménages de la Métropole considérés comme pauvres = sous le seuil de pauvreté 14,2% des ménages

Revenus mensuel médian après redistribution de 870€/mois par UC

#### REVENUS DISPONIBLES MÉDIANS PAR UC DES MÉNAGES DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE PAR DÉCILES



Des inégalités de revenus qui ne réduisent pas depuis 2014 : augmentation des revenus de tous les déciles, mais moindres pour les ménages pauvres.

Source : Insee, Filosofi 2019

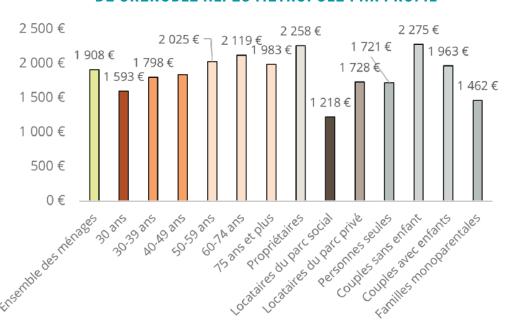
Source : Cahier thématique Revenus et Précarité de l'OBS'Y – Diagnostic social métropolitain 2023

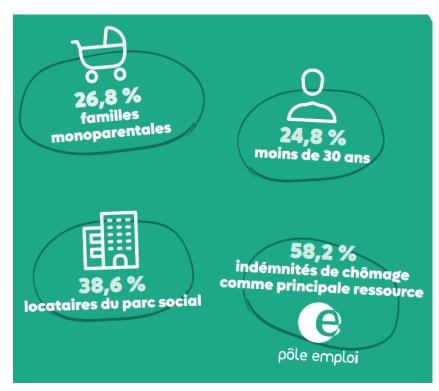


# Les profils de ménages les plus touchés par la pauvreté

Les chômeurs, les jeunes adultes, les familles monoparentales et les locataires du parc social sont plus fréquemment en situation de pauvreté. Les tendances grenobloises sont similaires à celles observées au niveau national.

#### REVENUS DISPONIBLES MÉDIANS PAR UC DES MÉNAGES DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE PAR PROFIL

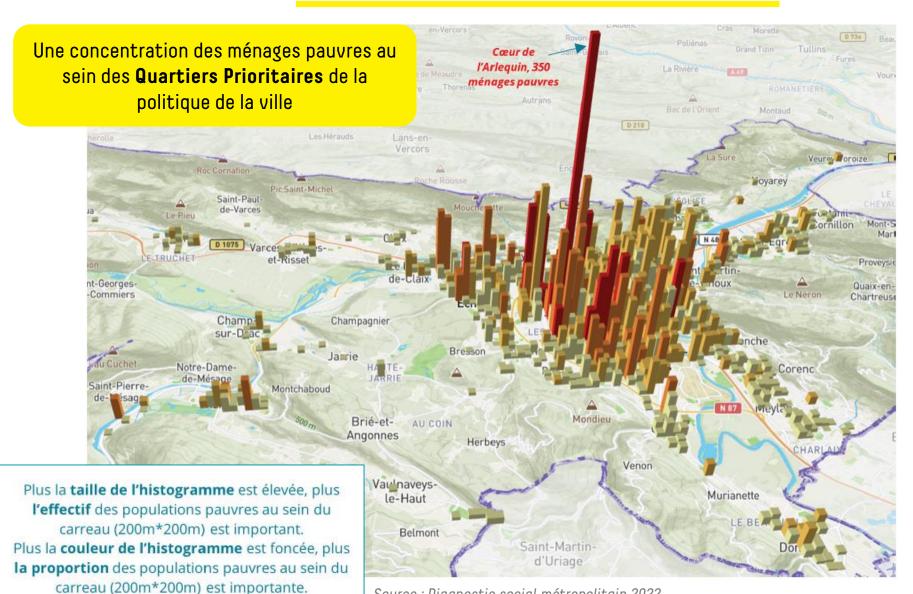




Source : Insee, Filosofi 2019



### Une concentration des ménages précaires



Source: Diagnostic social métropolitain 2022



### Bilan des actions 2017-2022

### ☑ Développement de l'offre très sociale à destination des plus démunis :

- → 1400 PLAI agréés, soit 38% des PLUS/PLAI et 76% de l'objectif PLH
- → 112 PLAI adaptés agréés et coordination partenariale pour accompagnement social renforcé

### ☑ Développement de l'offre de logements accompagnés :

- → Résidences sociales : 640 places existantes en résidences sociales et 540 places en foyers de travailleurs migrants
- → Foyers Jeunes Travailleurs : près de 500 lits existants
- → Pensions de famille : 106 logements existants + 109 logements en financement

# □ Intensification du travail d'accompagnement social des familles:

- → Mise en place d'une plateforme territoriale Logement d'abord avec une commission accompagnement pour l'accès au logement
- → Poursuite d'un travail d'harmonisation des dispositifs d'accompagnement et de meilleurs coordination possible entre les actions des différents partenaires



Eléments de diagnostic

# LA PRODUCTION DE LOGEMENT SOCIAL DANS L'EXISTANT



# Des besoins en logements locatifs sociaux toujours importants

- → 17 800 demandes actives, dont 54% demandes d'accès

- → + 18% de demandeurs depuis 2017
- Un rapport demandes/baux signés qui se dégrade : 4,6 demandes pour une attribution fin 2022, contre 4,2 à fin 2021
- → 4 500 logements sociaux manquants au titre de la loi SRU



# La vacance des logements : un gisement à mobiliser



19 822 logements vacants



**8,4%** Taux de

vacance



3708 logements vacants depuis plus de 2 ans



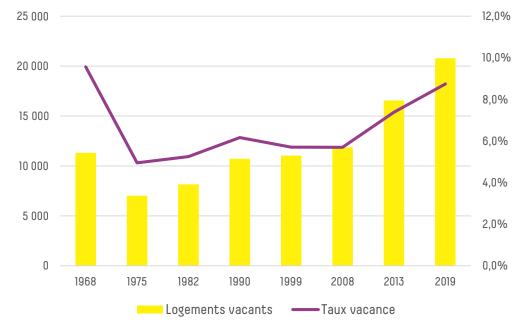
**1,6%**Taux de

vacance depuis plus de 2 ans

Selon les sources, entre + 565 et + 710 logements vacants par an ces dernières années.

Une vacance en augmentation ces dernières décennies, en conformité avec la tendance nationale, due à un sous-investissement dans le parc existant et à une évolution des attentes résidentielles des ménages.

#### Nombre et taux de logements vacants







### Un enjeu qui s'inscrit dans l'objectif ZAN

Lutter contre l'artificialisation des sols : viser le zéro artificialisation nette en 2050





### Bilan des actions 2017-2022

450 logements mobilisés dans le parc existant,

→ **320 logements** mobilisés en **acquisition-amélioration**, 35% de l'objectif

Et

- → 113 logements mobilisés en conventionnement ANAH (2017-2021), 23% de l'objectif
- 85 logements conventionnés via Louez Facile



// Quelles pistes pour intensifier cette production ?



Eléments de diagnostic



# LA DIVERSIFICATION DES PRODUITS DE LOGEMENT

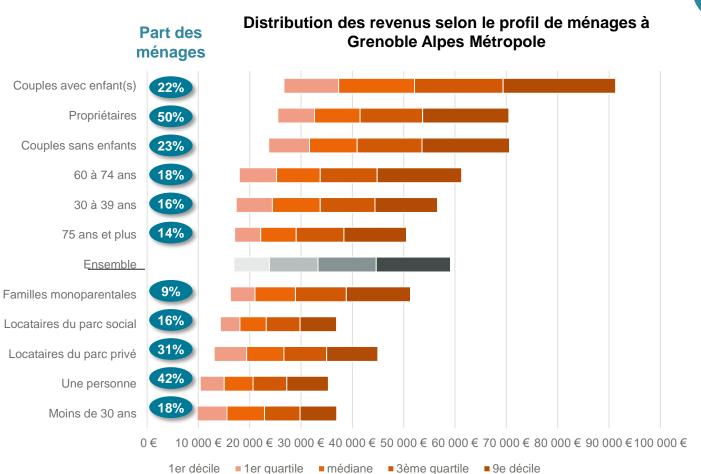


# Des revenus par ménages dispersés selon leur profil



2 780 € Revenu disponible médian mensuel d'un

ménage en 2019



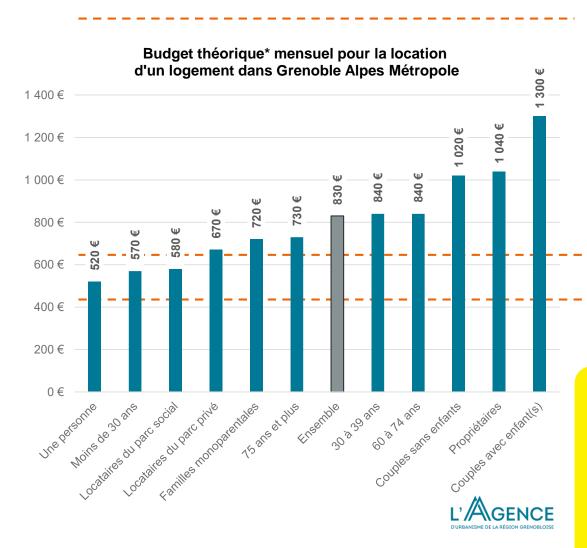
Des jeunes et des personnes seules avec les revenus les moins élevés dans la Métropole (poids pour les deux catégories des étudiants).

Les couples et les propriétaires sont les ménages avec les plus hauts revenus (principalement parce qu'ils disposent de deux revenus).





# Une accessibilité variée aux marchés locatifs selon le profil des ménages



#### 1 590€

Loyer médian pour une maison dans le **parc privé en 2021** 

#### 660€

Loyer médian pour un appartement de 65 m² dans le **parc privé en 2021** 

#### 410€

Loyer médian pour un appartement de 65 m² dans le **parc social en 2021** 

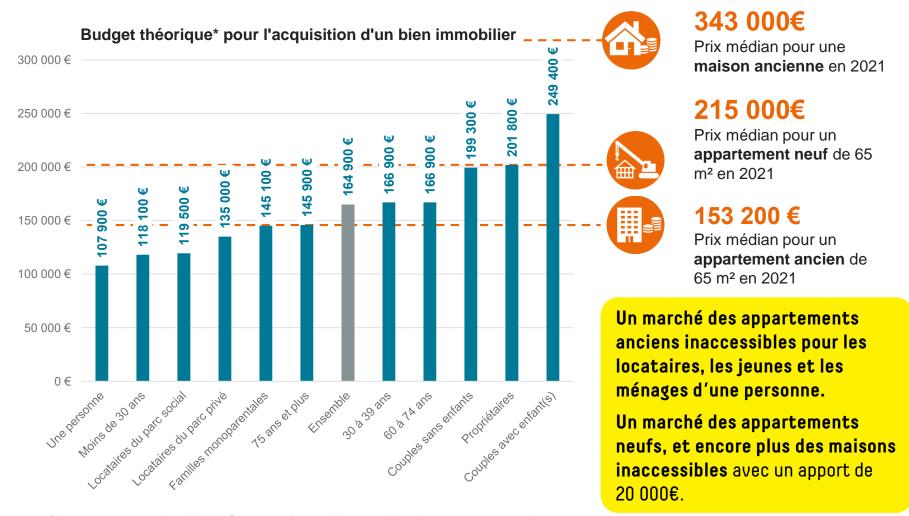
Un parc social accessible à tous les revenus médians, en cohérence avec sa fonction.

Un parc locatif privé inaccessible pour les locataires du parc social, les jeunes et les personnes seules (pour 65 m²).

<sup>\*</sup> A partir d'un taux d'effort de 30% appliqué au revenu dispositif médian Sources : DREAL RPLS 2021 (base détaillée), OLL 2021 et EMC2 2019-2020 – AURG 2022



# Le pouvoir d'achat immobilier selon le profil des ménages



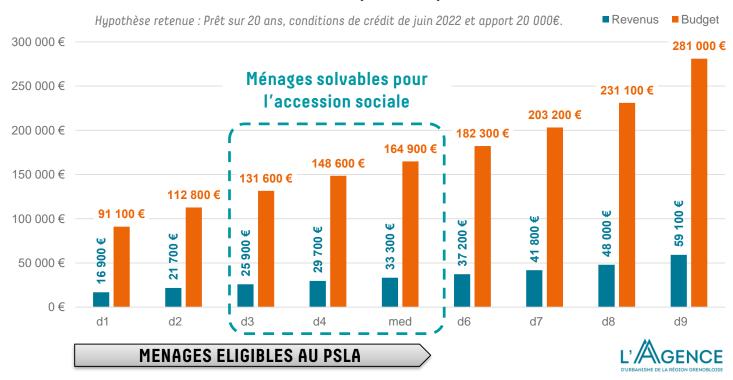
<sup>\*</sup> Avec un apport de 20 000€ et un prêt sur 20 ans – Ne tient pas compte de l'augmentation récent des taux d'intérêt.





### Capacité d'achat des ménages

#### Budget théorique\* pour l'achat d'un logement dans Grenoble Alpes Métropole



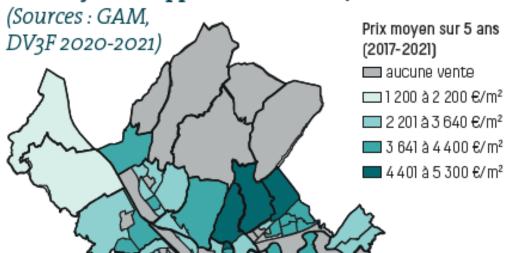
Environ 30 % (déciles 3/4/5) des ménages est éligible et solvable sur GAM pour acheter un T2 à 2 750 €/m² et seul le décile 5 peut acheter un T3.

La moyenne du marché libre est à 3 450 €/m², soit 224 300€ pour 65 m².



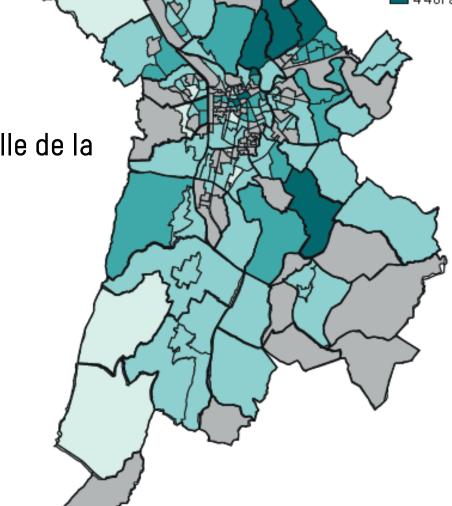
### Des disparités de sous marchés immobiliers

Prix moyen des appartements neufs/récents sur 5 ans



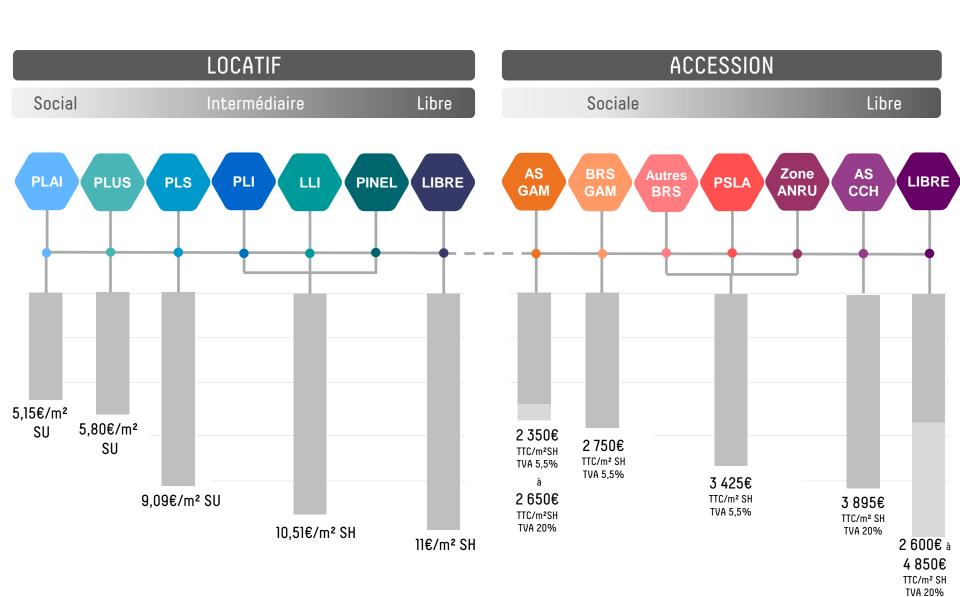
En 2021, le prix moyen d'un appartement est de **3 640 €/m²** à l'échelle de la Métropole

+ 6% par rapport à 2020.





### Une diversité de produits logements





#### Bilan des actions 2017-2021

#### Dispositif d'accession sociale de la Métropole :



- **22 opérations** agréées, **231 logements** dont 205 logements ayant donné lieu à une prime de la Métropole , **soit 41 %** des objectifs du PLH sur 5 ans.
- 40% des ménages issus du parc social : parcours résidentiel
- Des points de blocage : des opérations récentes parfois situées dans des secteurs peu attractifs, des difficultés des opérateurs à entrer dans le cadre des prix plafonds GAM

=> Un dispositif à repenser en lien avec le développement du BRS



# Le Bail Réel Solidaire : un enjeu au service de la mixité sociale

- → Créer de l'accession sociale pérenne neuve ou dans l'existant, y compris en zone tendue
- → Favoriser les **parcours résidentiels** des ménages locataires du parc social : ménages éligibles sous plafonds de ressources du **PSLA**
- → Prise en compte des logements en Bail Réel Solidaire dans les décompte SRU des communes
- → Des pistes à étudier pour : gérer la vente HLM, développer l'habitat participatif



# L'Organisme de Foncier Solidaire Grenoble-Alpes

- → Intervention dans secteurs tendus > à 3 250 € par m² SHAB
- → Prix de vente maximum des logements : 2 750 € par m² SHAB, stationnement compris
- → Redevance foncière mensuelle maximum d'1 € par m² SHAB
- → Objectif OFS: 20 BRS par an en 2021/22, puis 50



#### Eléments de diagnostic



# LA SORTIE DES PASSOIRES ÉNERGÉTIQUES DES PARCS PRIVES ET SOCIAUX

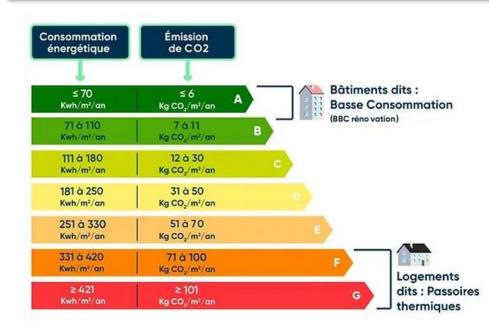


# Contenu et enjeux de la loi Climat et Résilience sur les passoires énergétiques

#### Loi Climat et Résilience sur les passoires énergétiques

Interdiction à la location des logements avec une forte consommation d'énergie, dits « passoires énergétiques ». En parallèle, le critère de performance énergétique des logements est modifiée.

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, interdiction de louer les logements très énergivores (plus de 450 kWh / m²).
- En 2025, interdiction de louer les logements étiquetés G
- En 2028, interdiction de louer les logements étiquetés F
- En 2034, interdiction de louer les logements étiquetés E



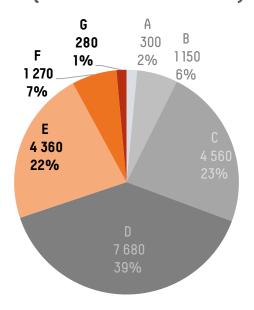
Impacts négatifs possibles de la loi CR si la dynamique de réhabilitation haute performance ne s'enclenche pas suite à l'interdiction de louer :

- > Contraction du parc locatif privé notamment à vocation sociale, avec, en effet-report, une tension accrue sur le parc locatif social.
- Tensions sur le marché locatif étudiant (les passoires sont surtout des petites surfaces)
- Progression de la vacance
- > Accentuation du mal logement
- Fragilisation de certaines copropriétés



### La sortie des passoires énergétiques

Etiquette énergétique des biens échangés entre 2017 et 2021 dans la Métropole Grenobloise (données Perval 2017-2021)



**30%** des biens échangés à Grenoble-Alpes-Métropole entre 2017 et 2021 sont des logements étiquetés G, F ou E

L'interdiction de la mise en location des logements considérés comme étant des passoires énergétiques peut accélérer la rénovation du parc existant MAIS risque également de déstabiliser les marchés locatifs, et plus particulièrement les territoires en tension locative.

1 logement sur 5 estimé comme étant une passoire énergétique (F et G) à Grenoble

(étude ADEME, premiers tests de quantification des passoires )



### Bilan Mur/Mur 2 parc privé

#### Bilan 2016-2021



21 000 logements accompagnés (objectif initial 10 000 logements)

5000 logements privés rénovés dans 120 copropriétés

Dont **3700** logements 45-75, dans **87** copropriétés en rénovation globale

- → 43% des propriétaires aidés sous les plafonds ANAH
- → 65 M€ de travaux votés, 17M€ d'aides publiques et 8,6M€ GAM (en moyenne 12%)
- Gain énergétique moyen estimé à 40%



Pour l'année 2022 : **10 nouvelles rénovations globales pour 411 logements** auxquelles s'ajoutent 7 rénovations partielles pour 243 logements (Total 2022 : 17 rénovations, 654 logements concernés)



# Dispositif métropolitain de soutien à la réhabilitation thermique du parc social

#### Bilan 2017-2022



3 200 logements sociaux réhabilités, 53% de l'objectif

**60** opérations : **25** exemplaires, **30** progressives et **5** complètes

**1 140** logements en QPV (44%)

- → 58M€ de travaux subventionnables
- → 9M€ d'aides GAM (16%)
- ightarrow 83% des opérations ont une étiquette énergétique après travaux A, B et C





# **ATELIERS PARTICIPATIFS**



### Répartition des tables

Quelles offres de logements pour les personnes en grande précarité ? Tables 1 et 2

La production de logement social dans l'existant : où, quoi, comment ? Tables 3 et 4

La diversification des produits logements et les logements intermédiaires : où, quoi, comment ?

Tables 5 et 6

La sortie des passoires énergétiques des parcs privés et sociaux : comment accélérer les réhabilitations énergétiques ? Tables 7 et 8



Retrouvez toutes les informations relatives au PLH 2025-2030 sur la plateforme participative

https://metropoleparticipative.fr/

